

Compte rendu réunion
EHPC, Eco Habitat Partagé Calmette
Dimanche 18 décembre 2022, 19:00/20 :30

Présents :

- | | |
|----------------|---------------|
| 1. Anne-Sophie | 9. Évelyne |
| 2. Armelle | 10. Henri |
| 3. Benoît | 11. Jean-René |
| 4. Bernard | 12. Joël |
| 5. Catherine | 13. Nelly |
| 6. Claude J. | 14. Paulette |
| 7. Claude P. | 15. Sara |
| 8. Eric | 16. Sébastien |

Absents / excusés :

- | | |
|----------|------------------------------------|
| • Céline | • Marie-Claire (Pouvoir à Bernard) |
| • Janine | • Paul |

Approbation du compte rendu de la réunion du 20 novembre 2022

- Le compte rendu est adopté.

Tableau des décisions

- Suite à notre demande, Agnès BERTIN, directrice de l'Ehpad, propose un RV pour discuter des lumières gênantes émanant de sa structure le **mardi 27 décembre, à 15:30. Henri, Joël et Eric** s'y rendront. Un progrès a été observé dans la réduction des nuisances sonores mais les lumières des cages d'escaliers qui flashent dans la nuit restent perturbantes.
- La société TANQUEREL a, semble-t-il, terminé son travail. La plupart des poignées de portes ont été changées mais - à priori - provisoirement : elles sont plus étroites et moins 'confortables' que les clenches initiales, le fournisseur serait en rupture de stock et/ou ne fabriquerait plus ce produit.
- Branche du sycomore : à faire, il suffit de rapporter une tronçonneuse.
- Contentieux VEOLIA : la lettre recommandée a été envoyée au service public de médiation de l'eau ; sa réponse est attendue sous 3 mois.
- Réunion le **06 décembre sur la « rue jardin »** en présence de Pascal PIMONT, Cédric BALAGNY, Lola MARTIN et Méderic APRIL. Ce dernier précise que la boîte aux livres sera réparée par les services de la ville. Notre offre d'un noyer à planter au fond de la rue jardin n'a pas été retenue mais le responsable des espaces verts, Cédric BALLAGNY, est d'accord pour planter un pommier à hautes tiges ; il souhaite maintenir une unité dans le choix des arbres. Des petits fruits seront installés le long des murs en fibrociment et une fauche tardive mise en œuvre côté Ehpad. L'éventuelle ouverture de la « rue jardin » sur le passage qui donne sur la rue Calmette n'a pas été abordée.
- La nuit, en hiver, la voie d'accès à l'immeuble manque d'éclairage et s'avère dangereuse, pour les piétons et les cyclistes. Il faudrait pouvoir mettre en place un système d'éclairage ponctuel comme celui du parking voitures.
- Noter sur le tableau blanc, au pied de l'escalier, la tenue des réunions qui ont lieu dans la grande salle et tout spécifiquement celles qui concernent les groupes de travail.

TO DOux list

Le tableau 'papier' reste à disposition dans la grande salle et demande à être complété ; à ce jour 4 ou 5 personnes se sont manifestées.

En matière de ménage il est acquis que

- les utilisateurs de la grande salle et/ou de la chambre d'amis sont responsables de son nettoyage ; de facto, chacun d'entre nous est concerné lors des réunions plénières, suivies ou pas d'un repas !
- les habitants des différents étages doivent veiller à la propreté des lieux quand, 3 mois par an, ils sont en charge de la sortie des poubelles.

La demande initiant la «TO DOux Liste » tient au fait qu'il faudrait sur divers aspects développer un regard critique pour alerter sur des dysfonctionnements : désordre dans l'armoire de la grande salle, accumulation d'objets dans les espaces collectifs de stockage...

Tout le monde est invité à poursuivre le remplissage en se positionnant sur une thématique ; se rappeler que cette appétence de l'un ou l'autre ne doit pas entamer, chez chacun, la responsabilité individuelle et la prise d'initiative.

Eric propose de passer quelques heures à nous (in)former sur l'électricité.

Sébastien souhaite intégrer le conseil syndical : le groupe adhère dès à présent à cette demande, la validation sera votée à la prochaine AG du syndic.

TOILETTES : Chambre d'amis versus grande salle

Récemment les tenants de deux visions se sont opposés quant à l'utilisation des toilettes du rez-de-chaussée : les uns estiment que les utilisateurs de la chambre d'amis doivent pouvoir privatiser la salle d'eau (et les toilettes) le temps de leur séjour, les autres pensent que les membres d'un groupe utilisant la grande salle doivent pouvoir accéder aux toilettes.

Arguments en faveur de la privatisation des toilettes

- Il est désagréable de croiser quelqu'un d'extérieur quand on va dans la salle de bains en vêtements de nuit.
- Le défilé de personnes utilisant les toilettes peut être bruyant et déranger les locataires de la chambre.
- La propreté des sanitaires peut ne pas être optimale quand tout un groupe les utilise.
- Envisager de privatiser entre 21:00 voire 22:00 et le lendemain.
- ... ?

Arguments en faveur de l'accès aux toilettes pour tous

- Il semblait acquis pour une majorité que seule la chambre disposait d'une clé et pouvait être privatisée
- Des hôtels économiques, des chambre d'hôtes... fonctionnent en partageant les sanitaires ; il doit pouvoir en être de même dans notre espace participatif.
- Il faut privilégier le confort d'un groupe sur celui d'1 ou 2 individus : il n'est pas cohérent d'obliger plusieurs personnes à utiliser les toilettes privées de leur hôte - même après 22:00 - au prétexte de ne pas *déranger* les locataires de la chambre.
- Ce contexte - utilisateurs de la chambre ne participant pas au groupe de la grande salle - reste exceptionnel et ne justifie pas un changement de pratiques.
- Certains préconisent la fermeture systématique de la chambre d'amis et l'accès permanent (sans clé) aux toilettes.
- Un texte de loi n'oblige-t-il pas les établissements recevant du public à disposer de sanitaires ?
- ... ? ...

Dans le cadre de cette discussion, d'autres points ont été abordés :

- Regrettable que le chambranle de la porte ait été percé par un clou ou une vis
- Devrait-on avoir une position commune au regard de visiteurs qui mangent dans la chambre ?
- Ne pas oublier d'informer de l'annulation d'une réservation de la chambre d'amis et de la grande salle
- Clarifier les modalités de ménage dans la salle d'eau/toilette. Qui fait quoi, quand ?

Cette discussion reprendra après qu'un **groupe de travail composée d'Anne-Sophie, Armelle, Nelly et Sébastien** aura fait un état des lieux exhaustif et proposé des pistes de réflexion.

ATELIER INTERMÉDIAIRE

- Épandage compost : le compost est arrivé ; il peut être étalé dès que 3 ou 4 personnes sont disponibles.
- Trois pieds de caseille ont été planté sur une des plate bande.
- Rampe : couper la rampe peut se faire rapidement mais il faut y apposer un embout en bois
- Anne-Sophie proposait de nous offrir un sapin de Noël, c'est un bon d'achat de 40€ qu'elle nous remet : le jardin va s'enrichir d'un nouvel arbre fruitier, un poirier !

Points divers

- L'immeuble est soumis à une taxe foncière pour ses parties communes au même titre que ses habitants le sont individuellement.
- Mise à disposition d'un aspirateur sans fil dans la grande salle proposé par un membre de la famille d'Eric.
- Intendance : du matériel et des produits d'entretien ont été achetés pour assurer le ménage de la salle d'eau et de la grande salle. Le rideau de douche est en mauvais état, il pourrait être judicieux d'installer une paroi.
- Enquête sur le COVID par l'université de Paris Nanterre ; si vous souhaitez participer, un document précisant le contact a été laissé dans votre boîte aux lettres.
- L'organisation d'un réveillon pour la Saint Sylvestre, dans notre grande salle, est acquise ; que les intéressés se manifestent auprès d'Évelyne !

Mettre à l'ordre du jour d'une prochaine réunion

- installation d'un fil à linge dans le jardin
- relever les besoins et passer une commande pour les filtres des ballons d'eau chaude.

Prochaine réunion EHPC

Dimanche 15 janvier 2023, 17:45/19:30
réunion plénière - Grande salle

A programmer : réunion du Conseil syndical